

LE 5 FÉVRIER 2025

Permanence OPAH



ENVIE DE RÉALISER DES TRAVAUX
D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ?



UNE RÉNOVATION DE BÂTIMENT DÉGRADÉ OU
TRÈS DÉGRADÉ ?



UNE RÉNOVATION DE FAÇADE EN VUE ?

***Faites vous aider par la CCBPAM et inscrivez-vous à une
permanence !***

SUR RÉSERVATION AU
03.83.87.87.04

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE PONT-À-MOUSSON